

Délibération DEL-CC-2026-106

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 28 AVRIL 2026

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le vingt-huit avril deux mille vingt-six, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Présidente.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (69 dont 1 suppléant) : Emmanuelle MENARD, Pascal LAGOGUEE, Yves CHOUTEAU, Roland MOREAU, Sylvie BAZANTAY, Dany GRELLIER, Jérôme BARON, Magali HERISSE, Johnny BROSSEAU, François MARY, Nathanaël DE FOMBELLE, Philippe BARON, Bruno BODIN, Pierre BUREAU, Sophie BESNARD, Cécile VRIGNAUD, Denis PRISSET, Christine SOULARD, Jean-Claude METAIS, Chantal APPARAILLY, Jean-Baptiste FORTIN, Rodolphe ROUE, Serge BOUJU, Philippe AUDUREAU, Jean-François PAULET, Jean-Marc BERNARD, Christophe GODET, Frédéric BARANGER, Dominique BAUDOUIN, Olivia BAUDRY, Bérangère BAZANTAY, Audrey BELAUD, Jacques BELIARD, Patrice BOCHE, Jean-Pierre BODIN, Marie-Line BOTTON, Edward BURON, Yannick CHARRIER, Olivier DOYEN, Michel-Pierre DUBOIS, Florence ERISSE, Pascale FERCHAUD, Sylvie FOUILLET, Maryline GABORIEAU, Vianney GARREAU, Virginie GIL, Laurent GOBIN, Aurélie GREGOIRE, Etienne HUCAULT, Benjamin HUVELIN, Jean-Louis LOGEAS, Vincent MAROT, Joël MICHENEAU, Jean-Michel MONNEAU, Jean-François MOREAU, Nathalie MOREAU, Pierre MORIN, Maryse NOURISSON-ENOND, Luc POIROT, Elina PREAULT, Cédric RAFFIN, Thomas RICARD, Séverine ROBIN, Nathalie ROUSSELOT, Damien SIMONNEAU, Malvina TALBOT, Antoine TRANCHET, Véronique VILLEMONTAIX, Cédric VION, Jean-Michel MONNEAU (suppléant de Dominique MALLAISE).

Pouvoirs (4) : Sandra CAILTON pouvoir à Yannick CHARRIER, Annie MORIN pouvoir à Emmanuelle MENARD, Karine PIED pouvoir à Aurélie GREGOIRE, Patricia YOU pouvoir à Vianney GARREAU.

Absents (6) : Nathalie BERNARD, Sandra CAILTON, Annie MORIN, Karine PIED, Anne-Marie POITOU, Patricia YOU

Date de convocation : 16-04-2026

Secrétaire de séance : Magali HERISSE.

ADMINISTRATION GENERALE

Commission d'Appel d'Offre (CAO) : élection des membres

Vu le code de la commande publique ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1414-2, L. 1411-5 et L. 2121-21 ;

Considérant que la commission est présidée par le Président de la Communauté d'Agglomération ou son représentant et que le conseil communautaire doit élire cinq membres titulaires et cinq membres suppléants.

Il est rappelé qu'en application de l'article L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales, les membres titulaires et suppléants de la CAO sont élus par le conseil communautaire au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages.

En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Il est procédé en premier lieu à l'élection des cinq membres titulaires, puis selon les mêmes modalités à celle des cinq membres suppléants.

A la demande de la Présidente, et à l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

Il est proposé d'élire cinq conseillers communautaires titulaires et cinq conseillers communautaires suppléants comme suit :

MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES		
	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	Pascal LAGOGUÉE	Johnny BROSSEAU
2	François MARY	Dany GRELLIER
3	Pierre BUREAU	Yves CHOUTEAU
4	Jérôme BARON	Nathanaël DE FOMBELLE
5	Sylvie BAZANTAY	Roland MOREAU

Election du premier membre titulaire à la Commission d'Appel d'Offres :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Monsieur Pascal LAGOGUÉE : 73

Election du deuxième membre titulaire à la Commission d'Appel d'Offres :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Monsieur François MARY : 73

Election du troisième membre titulaire à la Commission d'Appel d'Offres :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Monsieur Pierre BUREAU : 73

Election du quatrième membre titulaire à la Commission d'Appel d'Offres :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Monsieur Jérôme BARON : 73

Election du cinquième membre titulaire à la Commission d'Appel d'Offres :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Madame Sylvie BAZANTAY : 73

Election du premier membre suppléant à la Commission d'Appel d'Offres :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Monsieur Johnny BROSSEAU : 73

Election du deuxième membre suppléant à la Commission d'Appel d'Offres :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Monsieur Dany GRELLIER : 73

Election du troisième membre suppléant à la Commission d'Appel d'Offres :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Monsieur Yves CHOUTEAU : 73

Election du quatrième membre suppléant à la Commission d'Appel d'Offres :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Monsieur Nathanaël DE FOMBELLE : 73

Election du cinquième membre suppléant à la Commission d'Appel d'Offres :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Monsieur Roland MOREAU : 73

Le conseil communautaire est invité à :

- **créer une commission d'appel d'offre (CAO) à titre permanent, pour la durée du mandat ;**
- **élire 5 conseillers communautaires titulaires et 5 conseillers communautaires suppléants comme suit :**

MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES		
	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	Pascal LAGOGUÉE	Johnny BROSSEAU
2	François MARY	Dany GRELLIER
3	Pierre BUREAU	Yves CHOUTEAU
4	Jérôme BARON	Nathanaël DE FOMBELLE
5	Sylvie BAZANTAY	Roland MOREAU

- **autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

**Après en avoir délibéré,
Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Transmis en préfecture le **07 MAI 2026**

Notifié ou publié le **07 MAI 2026**

La Présidente,
-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois
à compter de la présente notification/ou publication.

Pour extrait conforme,
La Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Emmanuelle MENARD,



